

ASSOCIATION du COLLEGE SEVIGNE
PROCES-VERBAL de l'Assemblée Générale Ordinaire
du jeudi 15 février 2018
Année 2016-2017

Le jeudi 15 février 2018 s'est tenue l'Assemblée Générale Ordinaire des membres de l'Association du Collège Sévigné, dans les locaux du Collège (rue Pierre Nicole).

Mme Annie LHERETE, Présidente de l'Association, ouvre la séance à 18 heures 45, une fois le quorum atteint (38 membres présents, plus 40 pouvoirs, soit 78 sur un total de 115 membres), en présence de Mme Soizic CHARPENTIER, Directrice Générale.

L'ordre du jour est le suivant :

- rapport moral de la Présidente ;
- rapport pédagogique de la Directrice Générale ;
- rapport financier du Trésorier, M. François Benhamou ;
- Fixation du montant de la cotisation (vote) ;
- Point sur la vente du local sis 251 rue Saint-Jacques, Paris 5ème ;
- Informations sur les travaux programmés rue Pierre Nicole ;
- Election des membres du Conseil d'Administration.

1. Rapport moral de la Présidente du C.A., Mme Annie LHERETE

Je voudrais, dans un premier temps saluer les 16 nouveaux membres de notre association qui ont fait la démarche de nous rejoindre (6 membres du personnel, 9 parents - 1 extérieur, enfin si l'on peut dire- en la personne de Françoise Kohn qui marque ainsi sa fidélité à l'établissement dans lequel elle a enseigné pendant plusieurs années et à une association que sa maman, qui nous a récemment quittée, avait contribué à fonder.)

Notre association est aujourd'hui forte de 115 membres.

Je voudrais aussi au nom de l'association, saluer madame Grosse, qui a pris sa retraite au 31 décembre dernier, perdant ainsi sa qualité de membre du conseil d'administration. Je voudrais la remercier en votre nom pour son implication auprès des élèves, mais aussi pour sa contribution au rayonnement du Collège Sévigné en France et à l'étranger, et son engagement dans notre CA.

Et puis un petit clin d'œil et un message d'amitié aux personnels qui ont pris leur retraite à la fin de l'année scolaire 2016-2017 que j'ai eu l'occasion de saluer avec l'ensemble du personnel de l'établissement lors de la fête de fin d'année ! Je n'oublie pas non plus les parents que le succès au baccalauréat de leurs enfants a éloignés du Collège Sévigné.

L'année 2016-2017 dont nous faisons ici le bilan fut l'année 1 du renouveau du Collège Sévigné, avec l'installation de l'enseignement élémentaire sur le site d'Arago et le lancement de l'enseignement bilingue à quasi parité de la maternelle jusqu'au CM2. Ce fut aussi l'an 2 de l'enseignement bilingue au collège avec l'ouverture de la cinquième bilingue et une année de diversification importante dans l'offre proposée par le Collège Sévigné enseignement supérieur.

L'enseignement bilingue est un choix hardi pour les parents, un bouleversement pour l'établissement et un défi pédagogique pour les enseignants qui s'adressent désormais à un pourcentage d'enfants non francophones de naissance, C'est un défi qu'il convient d'apprendre à relever, on ne pourra le faire que dans la durée.

Mais je voudrais redire que l'enseignement bilingue n'est qu'un appendice de l'offre éducative de l'établissement dont l'ambition pour nos élèves est beaucoup plus globale : « Travailler à mieux penser » dit notre credo ... Ce credo reste fondamental, il s'agit simplement de le décliner au XXI^e siècle : un monde plus ouvert, où les savoirs s'élaborent et se transmettent différemment, un univers

aux horizons sans cesse repoussés pour nos élèves. Mais nous en reparlerons l'an prochain puisque je sais que des équipes travaillent sur la formulation du nouveau projet d'établissement !

Revenons au bilan de l'année 2016-2017. Ce fut pour moi ma première année complète comme de présidente de votre association et du CA.

Je voudrais ici redire combien j'apprécie la qualité des relations qui se sont spontanément tissées avec la direction : Madame Charpentier et ses deux sous directeurs d'alors : Madame Kryszostaniak, M. Di Giorgio, d'une part, mais aussi les équipes de la comptabilité, des RH, de l'administration, les enseignants, ou les agents avec lesquelles le dialogue est facile. Nouvelle arrivée, je me sens aujourd'hui bien accueillie un peu partout dans l'établissement. Il en va de même au conseil d'administration où les échanges sont simples, directs, et dénués de toute agressivité, l'intérêt du Collège prévalant dans toutes les décisions, lesquelles sont toujours prises dans un très large consensus.

Nous avons eu le plaisir de faire notre premier CA de l'année 2016-2017 sur le site Arago, alors que la peinture était à peine sèche, et nous avons pu mesurer le formidable élan que les nouveaux locaux, les nouveaux enseignants, la nouvelle gouvernance (avec l'arrivée de Mme Kryszostaniak), les nouvelles familles ont donné à l'école, et au-delà à l'établissement tout entier, puisque le secondaire a pu investir tout le site de la rue Pierre Nicole.

Parallèlement, l'enseignement supérieur a vraiment pris ses quartiers rue Barbusse, dans un local agréable, frais repeint, où M. Di Giorgio peut déployer de nouvelles initiatives.

Une de mes priorités sur l'année 2016-2017 a été de rendre régulièrement visite aux trois sites et au nom de notre association, de m'efforcer d'encourager tous les projets qui visent à faire circuler les talents de l'un à l'autre niveau : comme le projet enseignement des humanités, le projet cinéma, l'enseignement de la philo aux tout petits, etc...

Depuis la rentrée 2016, qui fut épique – remercions ici tous ceux qui ont sacrifié leurs vacances pour la rendre possible – nous avons eu un certain nombre de temps forts auxquels je me suis efforcée de participer.

- Au début de l'année scolaire 2016-2017, nous avons eu de nombreuses réunions sur l'élaboration des nouveaux statuts de l'association que vous avez votés en février dernier 2017. Nous avons élu de nouveaux membres du CA, qui ont très vite pris leurs marques et nous avons immédiatement mis en œuvre de nouvelles procédures pour valider nos procès-verbaux de CA.
- Avec les membres du CA, nous avons voté quelques décisions stratégiques sur l'offre éducative au secondaire : il a été ainsi décidé, après débats, de diversifier l'offre linguistique du CS en proposant l'arabe LV3 et de procéder à l'ouverture d'une 4^e seconde au lycée à la rentrée 2017 en vue de la création d'une filière « section internationale ».
- Comme présidente du CA, mais aussi comme IGEN honoraire au fait des problématiques spécifiques à ce dossier, je me suis particulièrement investie aux côtés de Madame Charpentier et d'une équipe de professeurs dans la constitution du dossier de demande d'agrément pour une section internationale au niveau lycée. Nous nous sommes réunis plusieurs fois pour monter ce dossier très lourd, établir des contacts avec le rectorat de Paris, la direction de l'enseignement scolaire au ministère, les autorités locales dont la mairie du V^e dont le soutien nous a été précieux. J'ai beaucoup de plaisir à vous annoncer que ce dossier vient d'aboutir, puisque le Collège Sévigné figure dans l'arrêté fixant la liste des sections internationales publié au BOEN de ce jour ! Nos élèves auront désormais la possibilité, s'ils le souhaitent, de s'inscrire à l'option internationale du baccalauréat.
- Toujours comme angliciste, j'ai offert bénévolement de participer à l'élaboration des tests et d'assurer la correction de ceux-ci, l'objectif étant de décharger les professeurs de cette surcharge de travail
- Présidente à temps plein, bien que parisienne à temps partiel seulement, j'ai fait le maximum pour représenter l'association en venant partager quelques moments de convivialité de l'établissement : fête de Noël, fête de fin d'année et cérémonie de départs à la retraite. Je pense en particulier à la cérémonie en l'honneur de Madame Kohn, membre fondateur, qui nous a quittés, mais qui a souhaité offrir à nos bibliothèques de belles éditions des Fables de

La Fontaine et de la Recherche du temps perdu de Proust. Ce fut un bien joli moment pour le Collège Sévigné.

- Nous avons aussi accueilli monsieur Wajnberg en juillet dernier et nous avons échangé à plusieurs reprises pour lui permettre de se familiariser très vite avec la spécificité de cette maison.
- Last, not least, une partie de mon temps a été consacrée au suivi régulier en collaboration très étroite avec M. Benhamou et madame Charpentier de l'inextricable dossier de la vente du local de la Rue Saint Jacques. Je voudrais ici remercier Monsieur Benhamou pour son extraordinaire disponibilité et implication sur ce dossier qui reste pendant à ce jour.

Je dois enfin redire combien je suis reconnaissante envers tous les membres du CA et en particulier envers ceux qui comme M. Thévenet et M. Bailleux portent la mémoire des années antérieures pour leur soutien dans l'exercice de la fonction de présidente et leur bienveillance. J'ai pris l'habitude de les solliciter et cette collégialité de la décision, toujours en concertation avec Madame Charpentier, me paraît essentielle. Monsieur Attali qui reste mon tuteur, est lui aussi très présent même s'il n'est pas physiquement là. Sa capacité de veille, d'alerte m'est très précieuse et nous échangeons régulièrement au téléphone. Il me paraît essentiel d'assurer cette continuité de culture commune au sein de l'association.

Je voudrais terminer en formulant trois vœux, deux que je formule en votre nom j'en suis sûre, et un troisième qui m'est peut-être un peu plus personnel :

- 1- que nous puissions très vite finaliser la vente du local de la rue Saint Jacques,
- 2- que nous puissions très vite ouvrir le prochain chapitre : repenser le site de la Rue Pierre Nicole et offrir un nouvel espace de travail aux élèves et aussi aux enseignants qui le méritent !
- 3- que le Collège Sévigné parvienne à rendre féconde sa spécificité au service de tous : il a une offre éducative et culturelle qui va non pas de 7 à 77ans mais de 3 à 103 ans désormais si l'on inclut les conférences des Mardis de Sévigné. C'est un lieu unique de circulation des talents et des compétences, dont je reste persuadée qu'ils sont encore sous-exploités.

2. Rapport pédagogique de la D.G., Mme Soizic CHARPENTIER

Les résultats :

L'année 2016/2017 a une nouvelle fois été couronnée de succès avec d'excellents résultats aux examens (Diplôme National du Brevet -malgré un bémol 96% de réussite 3 échecs-, Baccalauréat avec des taux de mentions exceptionnels) concours (agrégation externe, agrégation interne, CAPES externe, de lettres modernes, lettres classiques, test d'entrée à l'Ecole du Louvre mais cela est toutefois moins bon en histoire) et de très bonnes affectations post-baccalauréat pour les nouveaux bacheliers (détails des données chiffrées en annexe).

Il est à noter que nous comptons :

- Concours général de grec : 5^{ème} accessit et une mention
- 13 élèves ont obtenu le BIA
- 1 élève primée aux géosciences

Les effectifs :

Les effectifs du primaire ont quasiment doublé puisque nous sommes passés de 1 à 2 classes par niveau en élémentaire (en limitant toutefois le nombre d'élèves à 24 par classe). L'effectif du primaire est donc passé de 160 à 271 élèves.

Dans le secondaire l'effectif a été relativement stable passant de 629 à 623

Dans le supérieur, l'année 2016/2017 a été encore meilleure que l'année précédente avec 628 étudiants qui ont préparé les concours contre 607 en 2015/2016. On peut noter toutefois qu'on assiste à un certain essoufflement des préparations aux agrégations de lettres. Il nous faut donc activement développer de nouvelles formations.

Structure et formations proposées :

Les changements principaux ont eu lieu à l'école primaire. L'ensemble des classes de la maternelle et de l'élémentaire ont développé un enseignement bilingue français anglais à parité horaire. Ceci a conduit à dédoubler toutes nos classes sous contrat.

Autre nouveauté importante à la rentrée 2016 : l'ouverture de l'option internationale du bac (OIB) section américaine.

Au collège, le développement de l'enseignement bilingue et biculturel s'est poursuivi avec la montée pédagogique en 5^{ème} des élèves qui avaient choisi cette option en 2015/2016.

L'année 2016/2017 est aussi marquée par la mise en œuvre de la réforme du Collège voulue par notre ministre Mme Vallaud Belkacem. Ceci a conduit à développer notamment des EPI (enseignement pratique interdisciplinaire). Nous avons cependant continué de dispenser des cours de langues anciennes avec les exigences qui sont celles de Sévigné.

L'année 2016/2017 a également été une année charnière pour l'enseignement supérieur. La plateforme de mise en ligne des cours et des services aux étudiants est maintenant pleinement opérationnelle. Cela change la relation avec les étudiants et la manière de travailler. La carte des formations de l'enseignement supérieur s'est étoffée : de nouveaux CAPES ou agrégations sont proposés, une summer school a ouvert en juillet. Des actions culturelles sont menées et des séminaires sont organisés qui contribuent à accroître le rayonnement de notre enseignement supérieur et ses liens avec le monde universitaire. Nous avons aussi renforcé les liens entre notre lycée et notre enseignement supérieur, notamment dans la section L.

Les activités pédagogiques :

Les activités pédagogiques ont été nombreuses notamment dans le cadre de partenariats :

- Partenariat avec des institutions théâtrales
- Partenariat avec la Schola Cantorum et des élèves de 6^{ème}, de 5^{ème} et de 4^{ème}
- Un accord a été passé avec la Stockport Grammar School de Manchester

Les voyages et sorties pédagogiques ont été mis en œuvre dans le cadre de la Charte des sorties et des Voyages. 35 voyages (parfois d'une journée seulement) ont été organisés en 2016/2017.

L'année 2016/2017 a été marquée par la réforme des collèges à laquelle les enseignants se sont bien préparés, focalisant particulièrement leur attention sur les Enseignements Pratiques Interdisciplinaires. Des réalisations remarquables ont été faites :

5ème	Math/SPC/HG	Les risques d'inondation à Paris.
	Math/EPS	Mon carnet d'entraînement personnalisé de demi-fond
	CDI/HG	Identité, Vie privée, Vie publique.
4ème	SPC/HG	Machine à vapeur et industrialisation.
	EPS/espagnol	Course, repérage et orientation en espagnol.
	Math/français/langues	le théâtre et la ville.
	Math/EPS	Rendement et statistiques dans une activité sportive.
	Anglais/HG/Techno	Un monde idéal.
3ème	Espagnol/anglais/CDI/techno	Information, communication, citoyenneté
	Musique/anglais	Détroit et la musique afro-américaine
	HG/langues anciennes	Démocraties anciennes et modernes.
	Langues/ CDI	Les ports des grandes villes européennes
	Math/SPC	L'instrument physique pour se repérer dans le temps et dans l'espace
	Français/HG	Les écrivains de la grande guerre.
	Langues anciennes/arts	Tableau « Enlèvement des sabinés »

Les objectifs pédagogiques pour l'année 2017/2018 sont les suivants :

- Consolidation de l'enseignement bilingue en primaire
- Parcours humanités de la 6^{ème} à la terminale avec enseignement obligatoire en 6^{ème} et 5^{ème} des langues anciennes puis enseignement optionnel à raison de 3h/semaines de la 4^{ème} à la terminale. Travail sur l'éloquence en première (avec concours contre le Lycée Français Charles de Gaulle de Londres) et travail en philosophie antique en terminale
- Ouverture d'une LV3 arabe concrétisant notre volonté d'ouverture sur le monde et les autres cultures
- Mise en œuvre progressive d'un équipement des collégiens en tablettes numériques individuelles. 2016/2017 sera consacrée à la préparation technique du bâtiment et à la formation des enseignants
- Projet de valorisation de la filière ES (avec une offre culturelle très riche et un programme de révisions à Florence)
- Développement d'une préparation aux concours de écoles de cinéma dans l'enseignement supérieur

Soumis au vote pour approbation, ces deux rapports ne suscitent aucune demande de précision ni aucune question. Mis aux voix, ils sont adoptés à l'unanimité des membres présents et représentés (78).

3. Rapport financier du Trésorier, M. François BENHAMOU

Exercice du 1 septembre 2016 au 31 août 2017

Le présent exercice est tout à fait nouveau puisqu'il prend en compte la première année d'exploitation de la maternelle et du primaire bilingue. Nous enregistrons les nouvelles recettes et les nouvelles charges de notre établissement du boulevard Arago.

Les comptes de bilan de l'exercice 2016/2017 de notre Association présentent une diminution de leur valeur, passant de 10 292 044 euros à 9 580 011 à cause des travaux et équipements d'Arago et du résultat négatif. Nous notons donc quelques variations importantes tant à l'actif qu'au passif.

Elles consistent en :

- une légère diminution de l'actif immobilisé augmentant de 8 458 100 euros à 8 398 486 euros en raison de sorties d'amortissement ,
- une baisse sensible de l'actif circulant qui passe de 1 833 944 euros à 1 181 821 euros en raison de l'utilisation des disponibilités du compte sur livret HSBC,
- au passif, les fonds propres sont en diminution à 2 912 113 euros (résultat de l'exercice et réserves), tandis que la dette bancaire est en hausse de 4 032 572 euros à 4 936 298 euros suite à l'utilisation complète des crédits du Crédit Lyonnais et la Caisse d'Epargne de l'Île de France.

En conclusion, le bilan présente, comme attendu, quelques changements significatifs suite au lancement des travaux d'Arago, mais qui n'entament pas la confiance dans l'avenir de l'Association.

Au niveau du compte de résultats, les produits d'exploitation augmentent fortement de 5 121 499 euros à 6 329 556 euros soit une hausse de +23,6%, le chiffre d'affaires proprement dit augmentant plus fortement de 4 119 495 à 5 236 114 euros , soit + 27,1%.

Les charges d'exploitation en passant de 6 104 464 à 7 183 979 euros augmentent nettement moins fortement de 17,7 % ; nous verrons plus loin pourquoi.

Il faut à ce niveau noter que d'une part, ces hausses importantes, tant en produits que charges, sont dues à l'ouverture de l'école bilingue, et que, d'autre part, la hausse de produits est plus rapide que celle des charges, ce qui est à l'évidence positif.

Par ailleurs, **le résultat financier** est en nette baisse en conséquence des intérêts facturés sur Arago. Il n'y a rien de notable au niveau du **résultat exceptionnel**.

Le résultat d'exploitation est donc négatif de -854 423 euros en amélioration de 13% par rapport à l'an passé, et que si nous tenons compte d'une dotation aux amortissements de 778 979 euros, l'exploitation proprement dite est proche de l'équilibre.

En conséquence, **le résultat net de l'exercice** est en hausse de 10,3% par rapport à l'année précédente passant de -997 229 euros à -894 006 euros.

Une approche plus détaillée au niveau du compte de résultats permet de mieux approcher la réalité de notre exploitation :

- au niveau du résultat d'exploitation,

Nous constatons en ce qui concerne les produits :

- que les activités d'enseignement (scolarités), sont en forte progression passant de 3 031 428 à 4 022 145 euros soit + 32,6 %, représentent une part de 76,8 % du chiffre d'affaires (63,5 % des produits d'exploitation).
- la répartition du chiffre d'affaires de l'enseignement est la suivante :
 - une hausse forte et attendue de la maternelle qui représente 4,2 % du C.A (+ 383% !) et 3,5 % des produits,
 - une très forte et aussi attendue progression du primaire à 16,1 % du C.A. (+ 163 % !), et 13,3 % des produits,
 - une nette hausse du Collège (+13,1 %) pour 19,8% du C.A. et 16,4 % des produits,
 - et une toute petite hausse du Lycée pour 14,6 % du C.A. (+1,7 %), les effectifs étant constants et « complets », et 12,1 % des produits,
 - une hausse remarquable de l'agrégation pour 21,8% du C.A. (+12,9 %), et 18,1 % des produits,
- que les ventes de restauration (869 159 euros) sont elle aussi en hausse en raison de l'école bilingue (+12,8 %) et participent pour 16,6 % au chiffre d'affaires (13,7% du produit);
- que la location de salles représente 1,8 % du chiffre d'affaires
- que l'ensemble des activités parascolaires et les divers produits représentent 3,7 % du chiffre d'affaires,
- que les subventions connaissent une hausse de 119 448 euros (+13,3 %), l'écart provenant essentiellement de l'augmentation de la subvention d'externat du Département de Paris et de la Région Ile de France. Signalons que les subventions représentent 16,1 % des produits d'exploitation (auxquelles se rajoutent, rappelons-le la prise en charge par l'Etat des enseignants du secondaire et du primaire, sauf les enseignants anglophones).

En ce qui concerne les charges d'exploitation, elles progressent donc nettement (+17,7 %) mais moins fortement que les produits, soit une hausse de 1 373 935 euros provenant essentiellement de :

- Les hausses de charges proviennent essentiellement
 - o des amortissements des travaux et achats pour 779 199 euros,
 - o des salaires (+ 362 450 euros) et charges sociale (+ 142 350 euros),

- des prestations de cantine d'Arago par le traiteur extérieur pour un total nouveau de 193 493 euros,
 - des dépenses nouvelles de fonctionnement d'Arago pour 132 250 euros d'Arago dont le loyer d'(+38 623 euros),le gardiennage (+56 717 euros),l'entretien des locaux (+40 620 euros),
 - des provisions pour congés payés (+48 741 euros),
 - des charges d'internet et de téléphone (+49 591 euros),
 - des fournitures du primaire et le petit mobilier afférent (+ 64 422 euros).
- Parmi les postes importants en baisse, on peut noter :
- la consommation d'électricité pour 10 618 euros (- 21,7 %),
 - les dépenses de publicité pour 32 284 euros (-79,4 %),
 - les frais postaux, pour 15 424 euros (-33,9 %),
 - le petit matériel informatique, pour 14 034 euros (-41,8 %),
 - la maintenance informatique, pour 18 846 euros (- 48 %),
 - le personnel intérimaire pour 26 353 euros (-83,3 %),
 - les provisions pour licenciement pour 65 900 euros (-100 %).
- Les achats de denrées alimentaires sont en forte baisse de 19% en raison du transfert du primaire à Arago où la restauration a été assurée par un prestataire extérieur .On notera qu'à Pierre Nicole, le ratio « coût nourriture », (achats nourritures/ventes) est d'environ 24,3% % contre 23 %, l'an passé .Il est donc en légère hausse.
- En ce qui concerne Arago, le cout du traiteur est donc de 193 493 euros à comparer à une recette de 265 184 euros soit un ratio apparent de 73 % (mais nous n'assumons pas comme à Pierre Nicole l'ensemble des charges, personnel/ matériel / fluides, etc...de la restauration.
- Les impôts et taxes sont en hausse de +9,1%, essentiellement due à la taxe sur les salaires et à l'impôt foncier (Arago).
- Les salaires progressent de +16,7 %, la hausse provient des embauches anglophones en année complète du primaire (hors contrat), du personnel d'encadrement d'Arago, des élèves .Les charges sociales augmentent de + 13,7 %.(essentiellement URSSAF et caisses de retraite).

Cette situation entraine un résultat d'exploitation négatif de – 854 423 euros.

- au niveau du résultat financier, il est tout à fait comme prévu négatif, en effet cette année malgré cession des livrets HSBC et nous avons payé en année pleine intérêts des nouveaux emprunts.

-enfin, au niveau des produits ou charges exceptionnels ; les chiffres sont stables, mais le résultat complémentaire de deux mouvements sur les produits à recevoir et les produits des années antérieures.

En conclusion, l'ensemble de ces mouvements provoque un résultat net négatif de -894 006 euros qui est donc en amélioration réelle, moins forte que prévue, par rapport à l'exercice 2015/2016 en raison du retard dans la vente de Saint Jacques. Il est néanmoins nettement meilleur que le prévisionnel à long terme prévu après les investissements d'Arago. Le résultat négatif de l'exercice était parfaitement prévu lorsque nous avons engagé l'opération Arago bilingue compte tenu des dépenses à engager au début du fonctionnement de la scolarité bilingue.

Rappelons que notre prévisionnel long terme prévoyait un exercice 2016/2017 avec un déficit de 1 190 000 euros environ, hors Saint Jacques, et un retour à l'équilibre pour l'exercice 2019/2020.

L'exercice en cours devrait enregistrer la plus-value de la vente de Saint Jacques, et conduire à nouveau à un résultat positif. Les exercices suivants pourraient l'être également.

Ce résultat négatif ne nous a pas gênés pour conserver une trésorerie positive.

Cependant, il nous faut rester vigilants et veiller à ce qu'il y ait harmonie entre l'évolution des charges et des produits. Cela doit nous conduire à demeurer respectueux des procédures de contrôle et de gestion. La remarque précédente ne m'empêche pas d'exprimer ma satisfaction de voir l'opération bilingue rester réellement sous contrôle au mieux de nos prévisions.

Enfin, afin de mieux comprendre les perspectives d'avenir de l'Association, nous avons établi les **soldes intermédiaires de gestion et calculé le fonds de roulement** qui sont synthétisés dans le tableau annexe. L'analyse, constate des évolutions réelles mais contrôlées, et reste positive, suivant les critères habituels d'appréciation:

- tous **les soldes intermédiaires de gestion** sont en hausse :

- la marge commerciale, à 4 942 213 euros, augmente de 1 219 301 euros,
- la valeur ajoutée, à 3 237 744 euros, augmente, elle aussi de 463 080 euros,
- l'EBE (Excédent brut d'Exploitation), de - 64161 euros, s'améliore de 213 445 euros,
- le résultat d'exploitation augmente de 128 523 euros.

- la **capacité d'autofinancement** (CAF) passe de -187 799 euros. à -49 685 euros et est donc proche de l'équilibre

- l'**endettement** de l'Association est en hausse, compte tenu des emprunts de l'année et s'élève 4 936 298 euros.

Enfin, le **fonds de roulement** s'améliore et se situe à - 252 189 euros, l'exercice à venir devrait le voir revenir positif, permettant de couvrir les besoins en fonds de roulement et la trésorerie qui est positive de +2 122 943 euros à la clôture de l'exercice en progrès de 669 739 euros sur l'exercice précédent.

Notre **CAF et notre fonds de roulement bien que négatif** continuent de permettre d'envisager des investissements, d'autant plus que la vente de Saint Jacques va rétablir la situation, et permettra, si nécessaire pour les travaux (accessibilité et rénovation) de Pierre Nicole, un nouveau recours à l'emprunt bancaire que nous situons, compte tenu des ratios prudentiels, à, par exemple, pour des emprunts sur 20 ans, un montant possible entre 3 et 6 millions d'euros en fonction des modalités et des taux d'intérêt.

En conclusion, notre Association a connu un exercice négatif, mais avec une bonne maîtrise des charges, qui peut d'ailleurs encore être améliorée, et correspondant encore à une période intermédiaire de notre gestion. Ces résultats marquent un rétablissement, pas encore complet certes, mais conforme aux prévisions, de la situation financière de l'Association. Sous la réserve d'une gestion rigoureuse des charges, les investissements réalisés pendant l'exercice précédent et l'exercice actuel doivent pouvoir continuer à s'amortir sans difficulté et de pouvoir engager prochainement la rénovation de Pierre Nicole.

Soumis au vote pour approbation, le rapport du trésorier est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés (78).

4. Fixation du montant de la cotisation

La question d'une modification de la cotisation des membres de l'Association du Collège Sévigné est débattue, puis mise au vote : 1 voix POUR, 77 voix CONTRE.

Il n'y a donc pas de modification du montant.

5. Point sur la vente du local sis 251 rue St-Jacques Paris 5ème

Le 2ème acheteur n'ayant pas répondu à la sommation de signer le compromis longuement négocié, le Collège Sévigné s'est tourné vers un 3ème acheteur : les choses avancent vite... Vente avant l'été ? Nous l'espérons tous.

6. Informations sur les travaux programmés "rue Pierre Nicole"

D'une part, Mme la Directrice Générale rappelle que l'établissement étant dans l'environnement du Val-de-Grâce (sous l'autorité des Architectes des Bâtiments de France), il fallut un certain temps pour constituer le dossier du permis de construire, qui devrait être déposé en mars 2018. D'autre part, elle rappelle que les travaux ne seront pas engagés tant que la vente du local St-Jacques n'aura pas été réalisée.

Mme CHARPENTIER ajoute qu'il importe de prendre le temps puisque ;

- un audit énergétique de l'établissement a montré que l'isolation pouvait être améliorée pour les toits et les huisseries extérieures ;
- le système électrique de l'établissement est un montage de circuits réalisés au fur et à mesure des besoins : c'est le moment opportun pour une remise à plat ;
- suite au problème de chauffage de la fin d'année 2017, force fut de constater que tout est ancien et usé : la question d'une pompe à chaleur doit être étudiée maintenant.

Prenant en considération ces 3 ajouts (isolation, électricité, chauffage), on ne peut plus envisager le vaste chantier sur 3 étés mais plutôt 5, ce qui augmenterait sérieusement le coût global... sans parler du risque accru de retard de livraison finale ! C'est pourquoi l'option d'un déménagement temporaire d'un an de tout "l'établissement rue P. Nicole" est étudiée.

7. Election d'un membre du Conseil d'Administration

Il n'y a pas de candidat pour le siège vacant de la catégorie "Personnalités extérieures".

Un siège pour la catégorie "Personnel" était à pourvoir : Mme BAKRI (secrétariat de l'enseignement supérieur de Sévigné) et M. RAUSCH (EPS) ont posé leurs candidatures, et se sont présentés devant l'assemblée pendant 5 minutes.

Le résultat du vote à bulletin secret est le suivant :

Votes blancs : 4

pour Mme BAKRI : 38

pour M. RAUSCH : 34

Mme BAKRI est donc élue au Conseil d'Administration.

Il revient alors à la présidente Annie LHERETE de clôturer cette AGO du 15 février 2018.

La Présidente



Mme Lhéréte

Le Secrétaire de séance



M Kapetanovic

ANNEXES

I – Résultats aux examens du secondaire session 2017

II- Résultats aux concours du supérieur 2017

II – Résultat des affectations post-baccalauréat 2017

Résultats aux examens session 2017 et concours

Diplôme National du Brevet

Taux de réussite : **96 %**

Mention TB	Mention B	Mention AB
37%	31%	15,00%

Baccalauréat

Taux de réussite : **100%**

Série ES	Mention TB	Mention B	Mention AB
	22,50%	45%	22,50%

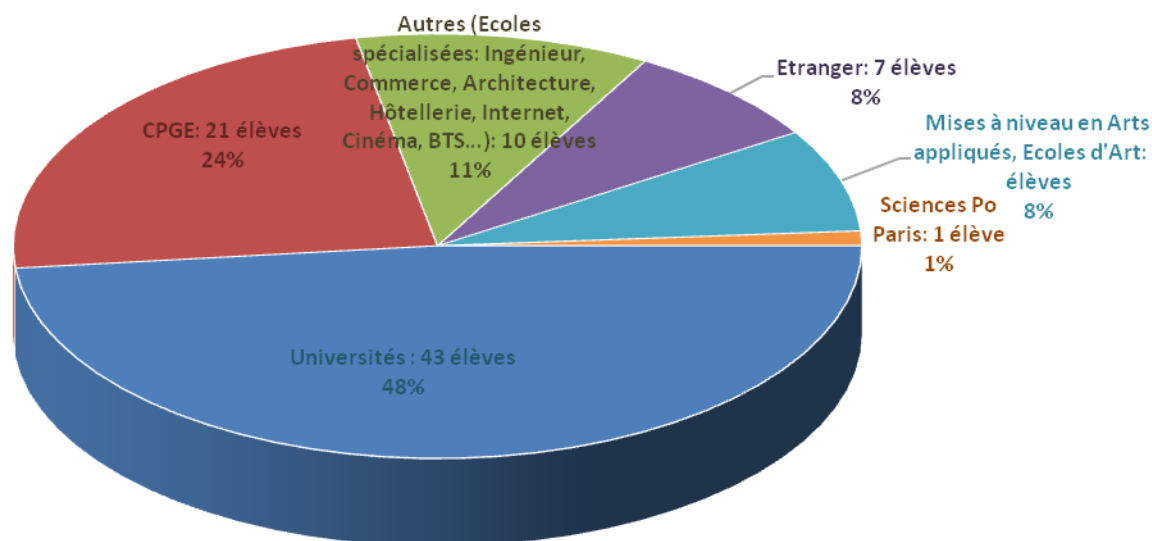
Série L	Mention TB	Mention B	Mention AB
	25%	50%	8%

Série S	Mention TB	Mention B	Mention AB
	45%	30%	13%

Résultats aux concours dans le supérieur

Concours	Admissibilité	Admission	Moyenne nationale
Ecole du Louvre		22%	19%
CAPES lettres	85%	65%	34%
CAPES Histoire-géographie	40%	16%	14%
Agrégation Histoire interne	21.5%	14%	6%
Agrégation LC interne	51%	34%	17%
Agrégation LM interne	27%	17%	6%
Agrégation LC externe	76%	42%	23%
Agrégation LM externe	47%	17%	10%
Agrégation Histoire externe	18%	5%	5%
Agrégation grammaire externe	66%	50%	18%

Bilan des affectations postbac - Session 2017



- Universités: 43 élèves (dont 14 en Droit et 11 en PACES)
- CPGE: 21 élèves
- Autres (Ecoles spécialisées: Ingénieur, Commerce, Architecture, Hôtellerie, Internet, Cinéma, BTS...): 10 élèves
- Etranger: 7 élèves
- Mises à niveau en Arts appliqués, Ecoles d'Art: 7 élèves
- Sciences Po Paris: 1 élève